

« votion. Ils y établirent en même temps une confrérie,  
« sous le nom de Notre-Dame de Lorette, et les mêmes  
« qui honoraient avec tant de zèle, toutes les années,  
« dans cette église, le berceau de Marie, firent gloire d'y  
« honorer aussi la sainte maison et de porter le nom de  
« confrères de Lorette. » Le deuxième samedi de chaque  
mois on chantait dans l'église de Notre-Dame de la Pla-  
tière les litanies de la sainte Vierge, et la fête de Notre-  
Dame de Lorette se célébrait le 10 décembre. L'édition  
de 1701 (de 167 pages) est ornée d'une image représen-  
tant la Vierge et l'enfant Jésus dont on ne voit que les  
têtes ; le reste du corps ainsi que les bras sont enfouis  
dans une espèce de fourreau sans pli, ayant une forme  
de cône tronqué. C'est une forme plus disgracieuse en-  
core que celle de Notre-Dame de Fourvière.

## V.

Les sanglants événements qui signalèrent une partie  
du xiii<sup>e</sup> siècle, lors des guerres civiles entre les bourgeois  
de Lyon et le gouvernement des archevêques et des cha-  
noines, avaient enfin trouvé un apaisement dans le traité  
de 1320, qui constata la souveraineté des rois de France  
et assura la durée de l'administration consulaire. Cepen-  
dant il exista encore longtemps des dissentiments entre  
le pouvoir royal et la juridiction ecclésiastique. Charles  
d'Alençon, prince du sang, archevêque de Lyon, de 1365  
à 1375, eut de vifs démêlés avec les officiers du roi, et  
entre autres choses il réclamait la possession du palais de  
Roanne. Des excès révoltants furent commis des deux  
côtés, et les officiers du roi, maîtres du susdit palais, y